

reliefs^{N°91}

Actus

DEUX ANS DE PORTAIL
PARTICIPATIF

Focus canton

GUILHERAND-GRANGES

Dossier

OLIVIER DE SERRES

LE MAGAZINE DU DEPARTEMENT - N°91 - JANVIER / FEVRIER 2019



Bonne et heureuse
année 2019
dans une Ardèche
en transition



2^E ÉDITION PRIX DU 8 MARS

P4
ACTUS



TMM SOFTWARE

P12
FOCUS CANTON



OLIVIER DE SERRES

P14
PORTRAIT



EN ARDECHE,
LE SPORT
TOUT TERRAIN

P16
GRAND ANGLE



FESTIVAL DU 1^{ER} FILM ANNONAY

P23
AGENDA



BONNE ANNÉE

P27
JEU-CONCOURS

Contact

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
BP 737 - 07007 Privas Cedex
04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André-Malraux • Privas
04 75 66 98 00

INFOS ROUTES
ardeche.fr/infos-traffic

L'ARDECHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
contact@ardeche.fr

**BLOG DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
<http://entreprendre.ardeche.fr>

facebook.com/cgardeche
 twitter.com/Ardeche_07

**Le magazine du Département de
l'Ardèche N° 91 janvier / février 2019**

Directeur de la publication : Christine Santos / Responsable de la rédaction : Corine Fontanarava / Rédaction : Sandrine Barberino, Isabelle Bonnier, Corine Fontanarava, Isabelle Seren / Crédits photo : sauf mention, Direction de la communication / Photo de couverture : Grégoire Edouard, Direction de la communication / Conception : Direction de la communication / Création maquette : Terrapublica / Mise en page : Faena / Impression : Imaye Graphic / Tirage : 159 400 exemplaires / Distribution : La Poste - ISSN 1292-9867

Contactez la rédaction :
com@ardeche.fr





LAURENT UGHETTO
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE

Nous savons en Ardèche que transition écologique et transition sociale sont indissociables.

Notre pays est souffrant. Le malaise est profond et il résonne avec la défiance d'une grande partie de la population à l'égard des médias, des élus ou des corps intermédiaires. Les Ardéchois ont exprimé dans la rue leur sentiment d'injustice et d'incompréhension. Et si nous, élus locaux, nous partageons ce désarroi généralisé, c'est parce que nous touchons du doigt, tous les jours, les peurs de nos administrés.

En tant que chef de file des solidarités, le Département veut pouvoir toujours contribuer à apporter des réponses aux besoins exprimés en matière de pouvoir d'achat, de service public, de mobilité, de lien social et de répartition des ressources.

Ce combat social contre la précarité est nécessaire dans un département où l'on compte 15 % de la population en situation de pauvreté ; 18 000 personnes bénéficiant d'un minima social ou vieillesse ; 1 800 personnes âgées qui ne peuvent payer leur place d'EHPAD avec leurs propres ressources ; 4 400 ménages en attente de logement social ; 1 000 agriculteurs sous le seuil de pauvreté ; une majorité de commerçants et d'artisans dont la rémunération n'atteint pas le SMIC.

Pour chacune de ces personnes, le Département agit. C'est notre rôle mais c'est avant tout notre volonté.

Parce que nous savons en Ardèche que transition écologique et transition sociale sont indissociables, nous réaffirmons que rien ne peut se faire aux dépens des plus fragiles, ceux à qui l'on demande déjà beaucoup.

C'est cette démarche que nous avons entreprise en Ardèche. Et si aujourd'hui le chef de l'État appelle à une grande concertation, s'il en fait la réponse à ceux qui portent en étendards leurs gilets jaunes, nous pouvons lui dire que oui, cette concertation est indispensable mais qu'elle ne peut naître du chaos et de la souffrance. Nous avons entamé un chemin qui doit permettre de redonner un souffle économique à notre territoire, mais surtout qui promeut l'investissement social et la solidarité comme ferment de l'Ardèche de demain.

Que l'État s'appuie sur le travail de proximité que conduisent les collectivités territoriales car ce sont elles qui se confrontent quotidiennement aux doutes, aux angoisses et à la colère de la population !

Sur cette croyance en l'avenir fondée sur la co-construction de l'Ardèche de demain, je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2019.

arct

SOLIDARITÉ

11 MARS

La première et la plus importante séance plénière de l'année, la séance du Budget primitif 2019, se tiendra le 11 mars à 10 heures, à l'Hôtel du Département à Privas. Présidée par Laurent Ughetto, en présence des conseillers départementaux, cette séance définit les grandes orientations et actions pour l'année à venir. Cette séance est ouverte au public.

Les Forsaps en renfort dans l'Aude

En soutien au département de l'Aude qui a connu, mi-octobre, des intempéries aux conséquences dramatiques, une trentaine de forestiers-sapeurs ardéchois, agents de la collectivité, se sont rendus fin novembre sur place pour participer, durant 3 semaines, à une opération de dégagement d'embâcles dans les rivières. Outre les moyens humains, ce sont des moyens matériels importants qui ont été engagés : quatre 4x4, un fougou de dépannage logistique, une pelle mécanique, une tractopelle et un tracteur de pente. Le président Laurent Ughetto et Bernadette Roche, conseillère départementale en charge de la forêt et de l'aménagement foncier les ont rejoints sur place pour constater le travail à réaliser. Ils étaient accompagnés par le président du Département de l'Aude, André Viola. Laurent Ughetto avait affirmé à ce dernier, lors du congrès de l'ADF (Assemblée des départements de France) à Rennes (voir page 9), sa volonté d'aider de manière opérationnelle le département de l'Aude. Parole tenue ! Le coût de cette intervention solidaire s'élève au total à 48 000 euros. ▲



EXPOSITION

La nature révélée

Vous aimez la nature, les espaces préservés et tout ce monde végétal et animal qui y vit, se développe et se reproduit ? Venez découvrir à l'Hôtel du Département l'exposition réalisée pour présenter toute la richesse des territoires et de la biodiversité présentes sur les Espaces naturels sensibles. Des paysages grandioses, une faune et une flore superbes et parfois surprenantes, de beaux textes explicatifs, cette exposition est à voir du 15 janvier au 25 janvier aux heures d'ouverture de l'Hôtel du Département. ▲



Laurent Ughetto, Bernadette Roche et le président du Département de l'Aude, André Viola, sur le terrain en présence des Forsaps ardéchois



PRIX DU 8 MARS

La 2^e édition est ouverte

Fort du succès de la première édition, le Département relance l'appel à projets ! En 2018, le Conseil départemental a organisé le premier Prix du 8 mars. Ce n'est pas un hasard s'il porte le nom de la journée internationale des droits des femmes : ce concours vise à promouvoir l'égalité femmes/hommes ! Cet appel à projets a pour objectif d'apporter un soutien financier et un parrainage à des personnes, porteuses d'un projet innovant, ayant un intérêt pour le territoire ardéchois et favorisant dans son concept ou dans sa réalisation l'égalité femmes/hommes.

Vous avez jusqu'au 18 février pour déposer - en ligne - votre projet et peut-être ainsi rejoindre les deux lauréats de 2018. Attention votre dossier doit être porté par une association. C'était d'ailleurs le cas du projet de journal "Odettes & Co, rurales mais pas ringardes" présenté par l'association "Grains d'ici" (voir rubrique Portrait Reliefs 89). De même pour le "Slow Tour" porté par l'association du même nom, un tour d'Europe pour découvrir et promouvoir des modes de vie responsables. Baptiste et Débora, les deux jeunes Annonéens porteurs du projet reviennent enthousiastes de leur périple : « *Nous voilà arrivés au bout de cette première étape. Après 8 mois de travail (tour d'Europe compris), 11 villes visitées et 26 porteurs de projets rencontrés, nous sommes prêts à lancer la deuxième partie de notre projet : le tour de France pour témoigner et échanger.* » Plein de choses à découvrir, n'hésitez pas : allez à leur rencontre ! (Pour les suivre <http://leslowtour.com>). ▲

+D'INFOS
www.ardeche.fr/8mars

CAUE DE L'ARDÈCHE

Accompagner, sensibiliser, valoriser

Le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), acteur important dans l'aménagement du territoire, vient de réélire son bureau. Dominique Palix et Sylvie Dubois conseillères départementales y siègent en tant que présidente et vice-présidente. Si le CAUE appuie les collectivités, il intervient également pour la sensibilisation des jeunes. C'est notamment le cas d'actions portant l'enjeu de la transition écologique et solidaire, par exemple le programme "les paysages forment la jeunesse".

Un enjeu autour de la transition que l'on retrouve aussi dans l'opération "Les Bons plan(t)s du 07", qui complète le concours des "villages fleuris" et permet de reconnaître au paysage sa valeur du vivre-ensemble et sa contribution à la valorisation des centres-bourgs. ▲

+D'INFOS
www.caue07.fr

ARDÈCHE EN TRANSITION

Ça avance !

Au Département de l'Ardèche, on est prêts ! Dans la foulée de la Conférence des territoires qui s'est tenue deux mois après la Semaine de la transition, les collectivités ardéchoises ont remis au nouveau préfet de l'Ardèche, Françoise Souliman, la candidature du Département de l'Ardèche au contrat de transition écologique (CTE). Le "serment du Pouzin" comme l'a surnommé le préfet, en référence au lieu des débats est annonciateur des actions dans lesquelles vont s'engager les acteurs du territoire - publics comme privés - pour construire ensemble une Ardèche plus écologique et solidaire. ▲

+D'INFOS
www.transition-ardeche.fr



TRANSITION

Des recherches sur les terrasses

Les terrasses sont une ressource paysagère majeure. Elles ont un intérêt certain dans l'adaptation au changement climatique et dans la production d'innovations. L'Ardèche étant l'un des endroits au monde où les agriculteurs ont le plus rationalisé l'espace de pente pour y implanter des cultures, rien d'étonnant à ce que les premières rencontres "acteurs et chercheurs des terrasses" se soient déroulées début décembre au Cermosem (domaine du Pradel - Mirabel).

Les terrasses : un vrai potentiel qui permet de faire des contraintes un atout... Pas de doute possible : les terrasses ont de beaux jours devant elles ! ▲



Terrasses des Maisonnettes à Saint-Pierreville

© Nicolas Van Ingen



<https://www.pacte-grenoble.fr/actualites/premieres-rencontres-acteurs-et-chercheurs-des-terrasses>

STAGE/EMPLOI

Vous êtes étudiant et recherchez un stage ou un emploi saisonnier en Ardèche Drôme ?
 Vous êtes employeur et recherchez un jeune pour une mission ponctuelle ou en alternance, pour un stage ou un emploi étudiant ?
 Rendez-vous sur le site stagesemplois2607.fr proposé par l'Aduda, l'Agence de développement universitaire Drôme Ardèche.



www.stagesemplois2607.fr

PROTECTION DE L'ENFANCE

Un nouvel outil pour les professionnels

Les violences conjugales ont un impact sur les enfants. Pour permettre leur prise en charge par les professionnels, un site vient de voir le jour. Cette initiative, portée par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) de l'Ardèche avec l'appui de nombreux autres partenaires dont le Département, chef de file pour la protection de l'enfance, s'adresse avant tout aux pros. Vous y trouverez quelques informations mais pour le grand public, l'outil de référence reste le site <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/> ▲



www.violencesconjugales-enfants.fr



© Shutterstock

LA PHOTO

**Les 107 ans
de Robert
Marchand en 07**

107 ans en 07 ! Robert Marchand, coureur cycliste champion du monde et célèbre ambassadeur de l'Ardéchoise, a fêté le 26 novembre ses 107 ans à vélo. Départ de l'Hôtel du Département pour une course de 20 kilomètres jusqu'au Pouzin, sur la voie douce de la Payre récemment inaugurée. Un cortège, coloré et protecteur, l'accompagnait sur ce parcours. Un exploit qui a été médiatisé en Ardèche et bien au-delà...





Myriam et Étienne Oddon ont ouvert une vinaigrerie artisanale et un espace pédagogique à Saint-Julien-en-Saint-Alban

DEUX ANS DE PORTAIL PARTICIPATIF

Vos aides portent leurs fruits !

219 projets mis en ligne, plus de 1,8 M€ collectés, un taux de réussite des campagnes de financement de 80 %, 11 000 contributeurs... deux ans après sa création par le Département de l'Ardèche, le portail participatif ardéchois - projet-participatif.ardeche.fr - présente un bilan plus que satisfaisant.

En novembre 2016, pour donner de la lisibilité aux projets ardéchois en recherche de financements participatifs, le Conseil départemental de l'Ardèche lançait un dispositif à plusieurs facettes : "Un projet, un coup de main". Ce dispositif totalement innovant - et il l'est toujours ! - permet de "faire remonter" sur un même site tous les projets ardéchois (quelle que soit la plateforme où le projet a été initialement déposé). Cela fait, un patient et intense travail de valorisation via les réseaux sociaux est entrepris. Autre service proposé : la formation en lien avec trois plateformes de financement participatif pour préparer au mieux sa campagne de recherche de financement.

Deux ans plus tard, outre le nombre d'opérations réalisées, c'est leur diversité qui est à souligner ! Agriculture, commerce, artisanat, culture, patrimoine... portés aussi bien par des entrepreneurs, que des collectivités, associations, artistes...

« Le taux de réussite des campagnes, le nombre de contributeurs par projet, le montant moyen des collectes ou encore le montant de la contribution moyenne, tous supérieurs aux chiffres nationaux, sont la

traduction concrète de la réussite et de l'intérêt du portail ardéchois » se réjouit Sabine Buis, vice-présidente en charge de l'attractivité, de l'agriculture, de la relation aux territoires et de la participation citoyenne.

Visibilité et accompagnement du Département

Quant aux porteurs de projet, ils se disent "comblés".

« Être référencé sur le portail nous a amené une plus grande audience et a crédibilisé le projet » explique Pascal Possety, créateur de Spiruline des Monts d'Ardèche, à Saint-Jeure-d'Andaure.

« Nous avons pu récolter 7 600 euros sur les 7 500 d'objectif, avec 98 contributeurs, dont au moins 25 % d'Ardéchois... Nous sommes prêts pour une super saison 2019 ».

Même son de cloche à Saint-Julien-en-Saint-Alban où Myriam Oddon a pu créer, grâce à deux campagnes, une vinaigrerie artisanale et un accueil pédagogique. *« J'ai pu récolter plus de 22 000 euros au total. Ces aides ont été indispensables pour le démarrage de mon activité et m'ont aussi donné le courage de me lancer vraiment... »*

Le résultat parle de lui-même : 219 projets qui participent à l'attractivité et au développement du territoire... la mobilisation de l'épargne locale sur les projets locaux : c'est gagnant-gagnant ! ▲

D'INFOS

www.projet-participatif.ardeche.fr/



Après les élus venus découvrir les nouveaux aménagements réalisés dans la Combe d'Arc en juin dernier, ce sont les touristes qui sont venus nombreux cet été en Ardèche

© Nicolas Ansoorian

SAISON TOURISTIQUE

SENSIBILISATION AU HANDICAP

Cette année encore, le Pôle ressources Handicap 07 organise des matinées de sensibilisation au handicap "Développement de l'enfant : quand il sort de l'ordinaire", ouvertes aux professionnels et aux parents.

Deux dates sont prévues :

Samedi 12 janvier à Tournon-sur-Rhône, salle Georges Brassens, 1 place Rampon.

Samedi 2 février à Aubenas, Maison de quartier Saint-Pierre, 47 chemin de la Fontaine de Cheyron.

+ d'infos <http://www.prh07.fr/>

Un bilan satisfaisant

L'Ardèche toujours et encore une destination touristique appréciée...

Après une fréquentation record en 2017 dans les hébergements marchands (hôtellerie, hôtellerie de plein air, gîtes), l'Ardèche en 2018 a enregistré 5,102 millions de nuitées (5,178 en 2017). Une baisse modérée de - 1,5% enregistrée entre avril et septembre (hôtellerie - 3%, campings et gîtes - 1%... mais campings avec emplacements locatifs + 2% et camping centre et nord Ardèche + 4%). Et pourtant, le contexte n'était pas des plus favorables pour les professionnels : importante pluviométrie au printemps, démarrage tardif des réservations (effet coupe du monde de football, complexité des inscriptions universitaires pour les familles...), fortes canicules estivales.

Des éléments extérieurs qui semblent avoir entraîné des modifications de destinations pour les touristes français (fréquentation - 2,1%).

La fréquentation des clientèles étrangères résiste mieux (-0,3%) mais avec des disparités selon les nationalités : Pays Bas (+3%), Royaume Uni (+6%), Belgique (stable) et Allemagne (-8%).

Côté activités, les sites touristiques, avec 1 061 000 entrées*, connaissent une fréquentation en baisse de - 1% alors que les événements sportifs et culturels continuent d'attirer un large public. ▲

*comptabilisés dans 19 des 41 sites du réseau Ardèche Loisirs Patrimoine.

COLLECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE



Il a également été question de sport au congrès de l'ADF... Laurent Ughetto et Martine Finiels ont rencontré Tony Estanguet, co-président de Paris 2024, venu sensibiliser les élus sur la bonne utilisation des deniers publics dans le cadre des prochains JO !

Les rencontres du président

Début novembre, Laurent Ughetto et Martine Finiels se sont rendus au 88^e Congrès de l'Assemblée des Départements de France (ADF). Moment d'échanges et de partage d'expériences sur les politiques menées par les Départements, ce fut également l'occasion pour les président(e)s des Départements de se réunir et se positionner de manière commune face aux enjeux nationaux : prise en charge de la dépendance, financement de l'État, transition écologique et solidaire.

Sur une autre thématique, Laurent Ughetto et plusieurs présidents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Métropole de Lyon (ou leurs représentants) se sont réunis fin octobre à Lyon pour aborder collectivement la question des Mineurs non accompagnés. Une problématique majeure à laquelle sont confrontés tous les Départements de France. L'enjeu était de partager les points de vue sur les évolutions de ce phénomène, sur les difficultés concrètes à faire face à l'importance de ces flux mais aussi sur les bonnes pratiques mises en œuvre pour assurer une prise en charge aussi humaine que possible de ces populations, par définition ou supposées, fragiles. ▲

10 ANS !

Miam... Le réseau Bistrot de Pays en Ardèche vient de fêter son dixième anniversaire. Apparus en Ardèche méridionale, les établissements sont désormais au nombre de 23, répartis sur l'ensemble du territoire. Lieux de rencontres et d'animation, souvent seuls commerces de proximité, les Bistrots de Pays portent une autre promesse : celle de se régaler avec ce qui est servi dans l'assiette !

+ d'infos : www.bistrotdepays.com



© ALD-ADT07 - La Boucharade



© Nicolas Ansurian



© Véronique Popinet

DROIT AU RÉPIT

La Bulle d'air de la MSA

Vous accompagnez au quotidien, à domicile, un proche dépendant ou en situation de handicap ? Vous avez besoin de répit et y avez droit, mais comment l'organiser...

Service de balluchonage ou de remplacement, le service "Bulle d'air", créé à l'initiative de la Mutualité sociale agricole (MSA), permet aux aidants de s'absenter en toute sécurité. Des professionnels, volontaires et expérimentés, viennent prendre "le relais" de la famille, dans l'accompagnement quotidien, de jour comme de nuit.

Une "Bulle d'air" qui doit permettre de "souffler".

Le service s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap, sans critère d'âge et pour toute personne, quel que soit son régime de protection sociale. Quant au coût, il est variable selon la situation de la famille. ▲

+ D'INFOS

04 79 62 87 38 et contact@repitbulledair-ra.fr
Site internet : www.repit-bulledair.fr

JEUNESSE

Les Promeneurs du Net

Depuis 2016, l'Ardèche compte des promeneurs pas comme les autres...

Les Promeneurs du Net : des professionnels de la jeunesse présents sur le terrain et qui tiennent aussi des permanences en ligne sur les réseaux sociaux et à l'écoute des jeunes. Une veille éducative sur internet pour informer, accompagner, répondre aux sollicitations des jeunes... et parfois de leurs parents ! Études, formations, emploi, sports et loisirs, santé, famille, culture, mobilité... les thématiques abordées sont variées. « Une partie de mon travail consiste à offrir une présence sur internet où les adultes bienveillants et clairement identifiés manquent parfois » explique l'un d'entre eux. « Je suis là, en cas de besoin, à portée de clavier, au coin de la rue numérique, à leur disposition. Je me présente à visage découvert et si l'un d'entre eux veut me rencontrer pour de vrai, c'est tout à fait possible...

j'ai notamment un profil Facebook personnel, réseau incontournable ». Pour entrer en contact : il suffit de l'accepter comme "ami". Le Promeneur du Net laisse des commentaires sur les blogs, participe aux tchats et aux forums. Organisés en réseau sur le département, les Promeneurs peuvent faire appel ponctuellement à des référents, personnes ressources, qui apportent une expertise sur des sujets spécifiques (droit, santé...).

Cette initiative, importée de Suède, a été mise en œuvre en Ardèche par la Caisse d'allocations familiales et le Département dans le cadre du dispositif AJIR (Ardèche jeunesse innovation ruralité). L'Ardèche compte à ce jour 25 Promeneurs et 14 référents. ▲

+ D'INFOS

www.promeneursdunet.fr

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

Des tiers-lieux "labélisés"

Dans le cadre de sa stratégie départementale de développement des usages et des services numériques, le Département a souhaité organiser le maillage du territoire en lieux de créativité appelés « tiers-lieux » qui permettent de travailler de manière collaborative et de favoriser l'innovation.

À l'issue de la première vague de l'appel à projets lancé en juin dernier, trois projets ont été retenus et bénéficient d'une aide financière du Département : le projet "MAGMA" (maison d'agitation multiculturelle et alternative) porté par l'association l'Enveloppe à Annonay, la Fabritech, fablab du Cheylard portée par l'association le Labo.Ve et le projet porté par le Pays de l'Ardèche méridionale qui s'inscrit dans la continuité du projet "Pépit'art" à Chandolas.

Une seconde vague de l'appel à projets sera lancée en janvier 2019. ▲

+ D'INFOS

www.ardeche.fr/tiers-lieux



Canton de Guilherand- Granges



© Guillaume Fulchiron

Sylvie Gaucher
Conseillère départementale

Jacques Dubay
Conseiller départemental

SUPERFICIE
57,34 km²

POPULATION
21 719 hab. (2015)

5 COMMUNES
Châteaubourg, Cornas,
Guilherand-Granges, Saint-Péray,
Saint-Romain-de-Lerps.



© Véronique Popinet

TMM SOFTWARE

Une entreprise innovante pour l'e-santé

Échanger avec son médecin par visio depuis son domicile ? Recevoir un journal papier personnalisé avec les actualités et des messages de sa famille ? Regarder une série comme à la maison ? Autant de solutions que développe pour les patients des hôpitaux et des EHPAD TMM Software, société spécialisée dans les e-solutions et implantée à Guilherand-Granges.

Trois solutions sont développées par l'entreprise. MultiMed, plateforme multimédia innovante en chambre et en ambulatoire, permet un échange plus rapide entre le corps médical et le patient, ainsi qu'un accès pour ce dernier à des services multimédias qui augmentent son confort : vidéo à la demande, échanges par Skype...

TeleCare, solution e-santé pour le télésuivi médical des patients à leur domicile, se fait l'écho

de la volonté du Département de développer la télémédecine.

Enfin, FamilyLink est un portail famille et réseau social pour les EHPAD et les services de soin à domicile, qui propose plusieurs options pour un échange renforcé entre les utilisateurs, les structures et les familles : messages via internet ou imprimés sous format papier, fil d'actu sur les animations du moment...

Autant de solutions qui font écho à la compétence "action sociale" du Département, au service des patients et des seniors.

Le bonus : avec 15 contrats, TMM Software est créateur d'emploi local.

Développer des solutions modernes au service des patients, ça marche et c'est en Ardèche que ça se passe !



DÉVIATION DE LA RD 86

Le premier tronçon est ouvert

Ça roule ! Le premier tronçon de la déviation de la RD 86, entre Guilhastrand-Granges et Saint-Péray, est ouvert à la circulation depuis début octobre. Cette opération doit permettre de contourner les deux communes pour mieux répartir le flux de véhicules et éviter les (nombreux) bouchons aux heures de pointe. Ce premier tronçon de 1,4 km longe la voie de chemin de fer et relie le rond-point de Gross-Umstadt à Saint-Péray à celui de l'avenue Clémenceau à Guilhastrand-Granges.

Après des mois de travaux, ce nouvel axe a transformé l'ancien Chemin des Mulets en un boulevard urbain où la circulation est limitée à 70 km/h, bien intégré dans son environnement avec un traitement paysager qui allie minéral et végétal. Ce nouvel itinéraire permet de dévier le trafic des cœurs de ville de Guilhastrand-Granges et Saint-Péray et d'offrir une meilleure desserte aux zones d'activités économiques et commerciales du secteur.

Une voie de mobilité douce, isolée de la circulation automobile par des plantations arborées, a également été réalisée.

La suite est prévue en avril prochain, avec l'ouverture d'un nouveau tronçon qui permettra de relier le pont des Lônes.

La dernière partie de la déviation, la plus importante, sera réalisée au nord (au plus tard en 2022) afin de rejoindre la commune de Cornas. Au total, 17,3 millions d'euros sont dépensés par le Département (6,935 M€), la Région (6,005 M€) et la Communauté de communes Rhône-Crussol, maître d'ouvrage (5,29 M€).

LES ACTUS DU CANTON



CHAMPIONNAT DE FRANCE DE HOCKEY

Une première... Du mercredi 2 au vendredi 4 janvier, le centre omnisports de Guilhastrand-Granges reçoit le championnat de France U14 de hockey en salle et hockey sur gazon. Un tournoi d'envergure qui va réunir une vingtaine d'équipes, pour un total de 300 sportifs (filles et garçons, âgés de moins de 14 ans). Issus d'une dizaine de régions, ces jeunes se rencontreront pour désigner après les matchs de poules, les demi-finales et les finales, le nouveau champion de France. Cette rencontre constitue la première étape de la détection des jeunes talents. Une belle occasion de promouvoir le hockey localement avec le club de Guilhastrand-Granges. Entrée gratuite.

+ d'infos www.aurahockey.fr

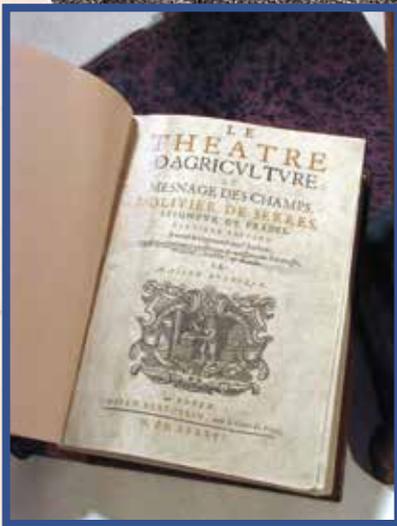
RÉALITÉ VIRTUELLE POUR LES SÉNIORS

Les séniors passent à la 3D ! Dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie initiée et présidée par le Département, la résidence retraite les Tamaris à Guilhastrand-Granges organise des ateliers de réalité virtuelle. L'objectif est de faire découvrir aux personnes âgées de plus de 60 ans un concept innovant, source d'expériences vivantes et stimulantes. Munis d'un casque de réalité virtuelle, les participants peuvent visualiser des films en lien avec leur environnement : visite de la Cité du chocolat, visite du château de Crussol, montagne et sommets... L'occasion de se remémorer souvenirs et sensations. Deux ateliers ont déjà eu lieu, deux autres sont organisés les 17 janvier et 14 février.

+ d'infos et inscription (48 h à l'avance) : 04 75 41 03 11 et accueil.tamaris@orpea.net



Litho. de Langlois.



EN SAVOIR +

Retrouvez sur www.olivier-de-serres.ardeche.fr les animations, festivités, rencontres organisées en Ardèche durant toute l'année pour la commémoration du 400^e anniversaire de la mort d'Olivier de Serres.

Olivier de Serres,
né à Villeneuve de Berg, en 1539; mort le 2 Juillet 1619.

Olivier de Serres

2019 sera l'année de la commémoration du 400^e anniversaire de la mort d'Olivier de Serres.

Natif de Villeneuve-de-Berg, ce fils de drapier y passera la plus grande partie de sa vie, faisant du domaine du Pradel le terrain d'application d'une agriculture quasi scientifique.

Ses travaux remarquables feront de lui le père de l'agronomie moderne...

et il sera – contrairement à ce que la légende de M. Parmentier relaye – le premier à expérimenter la culture de la pomme de terre !

Bien avant l'heure et dès la fin du 15^e siècle, le brillant homme semble avoir inscrit la "transition écologique" à son programme agricole en multipliant les innovations ! De l'irrigation, au compostage des déchets organiques en passant par la connaissance de son terroir pour adapter les cultures au milieu, la suppression de la jachère et de la "vaine pâture" au profit de la culture de plantes fourragères qui enrichissent le sol puis servent de nourriture au bétail... les préceptes qu'il érigeait dans son ouvrage de référence *Théâtre de l'agriculture et mesnage*⁽¹⁾ des champs restent d'actualité. L'agronome va également promouvoir la culture du maïs, du houblon, et celles de la betterave, de la garance, du safran, du coton, des agrumes, du tabac, de la tulipe, du riz et également... de la pomme de terre⁽²⁾ !

Seigneur du Pradel

Bien qu'orphelin de père à l'âge de 7 ans, Olivier de Serres étudiera le grec et le latin. Il voyagera en France, en Italie, en Allemagne et en Suisse.

Il n'a que 19 ans quand il acquiert les Moulins du Pradel et devient rapidement le seigneur du domaine. C'est à cet âge-là aussi qu'il épouse Marguerite d'Arcons, avec qui il aura 7 enfants.

Instruit, ouvert aux innovations agricoles et aux expérimentations agronomiques, il est un protestant actif. Partisan de la Réforme lancée par Calvin, à 22 ans, il n'hésite pas à aller à Genève pour trouver un pasteur pour

l'église réformée de Berg. Une douzaine d'années plus tard (2 mars 1573), il participe à la prise de Villeneuve-de-Berg aux côtés d'autres notables protestants... Durant cette période troublée, le Pradel n'est pas un lieu très sûr et la famille d'Olivier de Serres se réfugie dans le village fortifié de Mirabel, adossé au plateau basaltique du Coiron. Enfin, en 1578, Olivier de Serres et les siens s'installent définitivement au Pradel. Il y séjournera jusqu'à sa mort.

Entre traité et théâtre d'agriculture

Olivier de Serres séjournera plusieurs fois à Paris dans l'espoir de récupérer une dette du roi Henri IV envers sa famille. C'est durant ses périodes "citadines" qu'il rédigera son *Traité de la cueillette de la soye par la nourriture des vers qui la font*. À la demande du roi, il va ainsi planter 20 000 mûriers à soie dans le jardin des Tuileries. Il écrira ensuite son ouvrage de référence, publié en 1600 (*Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*) faisant entrer dans le vocabulaire français les mots : olivette, petit pois, œillet de poète, palissade...

(1) Le mot mesnage est alors employé dans le sens d'économie. En français moderne ce mot évoluera en ménagère, personne en charge de l'économie domestique pour, en anglais devenir manager, personne à la tête d'une entreprise.

(2) En France, c'est en Ardèche que la pomme de terre est introduite dès le début du 16^e siècle par Olivier de Serres, sous le nom de «cartoufle» Et ce n'est qu'au 18^e siècle, grâce à Antoine-Augustin Parmentier, que ses qualités sont enfin reconnues.





▶ | GRAND ANGLE

EN ARDÈCHE, LE SPORT TOUT TERRAIN !

Leader en France des départements sport nature, l'Ardèche est une terre sportive d'exception, un terrain multisports. Classé dans le top 10 des départements les plus sportifs, ici, la pratique du sport est accessible à tous, des plus jeunes aux plus âgés. Près d'un Ardéchois sur trois y possède une licence. Des sportifs qui pratiquent en extérieur comme en intérieur, en groupe comme en solo, en amateur comme en champion, en clubs ou en individuel... le Département les accompagne.



© Matthieu Dupont

SPORTIFS PAR NATURE

Le sport pour tous !

**L'Ardèche est un terrain d'exception
reconnu pour les sports nature et pour
de multiples autres activités.
Objectif du Département : rendre le sport
accessible au plus grand nombre.**

L'Ardèche est une fabuleuse terre de sport. Plus de 1 000 clubs présents sur le territoire, près d'un Ardéchois sur trois qui possède une licence... sans compter ceux qui, nombreux, pratiquent une activité en amateur, en dehors des structures.

Ce dynamisme ne pourrait exister sans l'engagement de milliers de bénévoles qui donnent de leur temps, chaque semaine, chaque week-end, pour animer, former, encadrer les pratiquants.

Parmi les terrains de sport les plus appréciés (... outre les boulodromes, les stades de foot et autres terrains de rugby ou de basket) : sans nul doute les sites offerts pour les activités de pleine nature si nombreux en Ardèche (86 fédérations sportives sur 100 !) qui permettent une multitude d'activités : randonnée, escalade, spéléologie, canoë, ski, vélo, aviron... Un succès qui ne se dément pas et même se développe avec la création de nombreux trails et raids ou avec l'aménagement d'un réseau de voies douces et voies vertes conséquent ces dernières années sous l'impulsion du Département, suivi en cela par les communautés de communes.

Cette richesse, le Département l'accompagne et la "provoque" au travers de sa politique départementale en faveur du sport. Dans ce domaine, la collectivité joue un rôle moteur auprès des territoires. Sport scolaire, sport de haut niveau, sport collectif ou individuel, sports et loisirs de nature, compétitions, événementiels... le Département est présent partout et accompagne de nombreux acteurs. Afin de la rendre plus lisible, plus utile localement et pour simplifier les procédures administratives, la politique sportive départementale a fait récemment l'objet d'une refonte globale (voir ci-contre).

Sports d'hiver : la Semaine blanche

S'il occupe un rôle majeur d'accompagnateur, le Département est aussi un grand organisateur et animateur...

Chaque hiver depuis 12 ans, le Département et ses partenaires invitent les jeunes Ardéchois - de l'école primaire au lycée - à prendre de la hauteur et un grand bol d'air frais à l'occasion de la Semaine blanche. Le programme : une journée* sur l'un des sites aménagés de la Montagne ardéchoise - La Chavade, le Pal, la Croix de Bauzon (et parfois chez les voisins de la Haute-Loire, aux Estables) pour pratiquer ski alpin, ski de fond, randonnée en raquettes ou luge.

Si lors de sa création en 2007, l'opération durait 7 jours (d'où son nom), elle s'est étoffée au fil des éditions pour couvrir une grande partie de la saison hivernale. Aux côtés du Département et du Syndicat mixte de la Montagne ardéchoise, l'Éducation nationale, les associations sportives scolaires, le mouvement sportif, la fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche, la Frapna, des professionnels de l'accompagnement, des restaurateurs et des gestionnaires de sites contribuent au succès de ce rendez-vous sportif hivernal. L'an dernier, ce sont ainsi 3 500 élèves (1 900 primaires, 1 300 collégiens, 300 lycéens) qui ont pu profiter de l'opération... auxquels il faut rajouter les nombreux établissements scolaires qui ont généralisé leur sortie annuelle sans être inscrits, faute de place dans le cadre de la Semaine blanche.

Un succès qui n'empêche pas de réfléchir à des nouveautés. Ainsi, dans la logique des journées Sportludi, une journée de découverte des activités physiques hivernales en direction des séniors devrait voir le jour en 2020.

* ou plus comme c'est le cas pour les collégiens de sections sportives qui viennent pour deux jours.

+ D'INFOS

www.ardeche.fr/ et pour connaître les activités hivernales sur la montagne ardéchoise : www.la-montagne-ardechoise.com

CHIFFRES

L'Ardèche, département sportif

100 fédérations sportives présentes en Ardèche
(sur les 110 reconnues par le ministère des Sports)

1 156 clubs dont 524 accompagnés financièrement par le Département

86 612 licenciés annuels
+ 12 000 licenciés occasionnels

16 333 licenciés en sport scolaire

27 licenciés pour 100 habitants
(moyenne nationale : 24)

10 000 km de réseaux de randonnées

3 602 km de réseaux VTT

265 km de voies douces et voies vertes dont 90 km de Via Rhôna

CONTRAT SPORTIF DÉPARTEMENTAL

SIMPLIFIER POUR SE RAPPROCHER

Après un important travail de concertation avec l'ensemble des acteurs sportifs du territoire, le Département, en 2017, a fait évoluer ses modalités d'intervention en direction du monde sportif avec la création d'un "Contrat sportif départemental". Un règlement unique dont l'objectif est de donner plus de lisibilité et d'efficacité à la politique départementale en matière de sport : exit les 6 règlements existant jusqu'alors, exit la logique de guichet, place à une logique de projet. C'est gagnant-gagnant !

Ce contrat propose des aides qui s'adressent plus que par le passé aux associations sportives (clubs) qui agissent sur le terrain en lien direct avec les pratiquants, qui innovent ou qui développent des actions en direction des publics défavorisés.

Il s'adresse à toutes les associations sportives (depuis 2018 aux associations sportives scolaires, voir page 21) qu'elles soient comités sportifs (bi)départementaux, clubs, ou associations organisatrices d'événementiels sportifs.

Côté chiffres, ce contrat comporte une aide au fonctionnement de 250 à 15 000 € et la possibilité de répondre à un appel à projets sportifs innovants qui correspondrait à une aide aux investissements ou à l'emploi pour des actions sportives territorialisées ou pour de la formation professionnalisante (voir page suivante).

BIG DATA

DANS LE BUDGET 2018

1,3 M€ pour les contrats sportifs départementaux

76 000 € de soutien aux associations sportives scolaires

83 000 € pour les sports de nature (PDESI)



LE SPORT EN ÉQUIPE

On joue collectif !

Football, rugby, handball, basketball, volley, badminton... en Ardèche, les clubs de sport collectif rassemblent de nombreux adhérents.

Réunis autour d'un ballon rond ou ovale, d'un volant ou d'un autre objet, à chacun ses préférences et ses spécialités. Le principal, c'est de participer, se dépenser, de gagner... et de partager de grands moments !

Les championnes de Coucouron

À Coucouron, le club l'AS Coucouron (35 ans d'existence, 153 licences !) - a créé l'an dernier - un groupe extra scolaire de foot féminin grâce à une convention passée avec le collège de Saint-Cirgues-en-Montagne. Le Département apporte son aide au club (3 750 €) et à la section féminine (3 250 €) pour le financement de poste d'une apprentie qui s'occupe notamment de la gestion des équipes jeunes du club et intervient ponctuellement au gymnase de Saint-Cirgues. Durant toute la saison, hyper motivées, les filles, âgées de 11 à 15 ans, licenciées à l'ASC et scolarisées au collège ont été formées et entraînées par trois personnes, dont deux bénévoles. « *Résultat : l'équipe de foot UNSS a été championne Drôme Ardèche, championne*

académique (Rhône-Alpes) et a terminé 13^e au niveau national. Un exploit pour ce petit collège qui s'est mesuré aux plus grands établissements de France ! » annonce fièrement Dominique Trin, le président de l'ASC.

Le basket pour tous à Annonay

Plus au nord, le Basket club nord Ardèche (BCNA) est né en 2005 de la fusion des clubs de basket de Talencieux et d'Annonay, deux clubs qui collaboraient depuis de nombreuses années pour promouvoir le basket au plus haut niveau. 250 licenciés, 21 équipes (féminines et masculines), une équipe fanion en Nationale 3, une initiation au basket dès l'âge de 6 ans, un rapprochement avec des clubs du sud de la Loire pour toujours progresser... ici les initiatives ne manquent pas et s'ouvrent même à d'autres publics ! « *Depuis 2015, nous avons mis en place avec l'Adapei 07, une section de sport adapté au sein de l'Institut médico-éducatif (IME) l'Envol* » explique le président Emmanuel Guibreteau. Les jeunes de l'IME s'entraînent comme les autres licenciés. « *Encadrés par nos différents intervenants, ils s'ouvrent aux autres, gagnent en confiance... certains se sont découvert des talents cachés ! Cette 22^e équipe est parfaitement intégrée à nos activités et participe activement à nos manifestations. Nous en sommes très fiers* » précise le président. Et de poursuivre « *depuis deux ans, nous avons noué un partenariat avec les centres sociaux d'Annonay pour faire découvrir de façon ludique notre sport, lors de mercredis après-midis sportifs et joyeux !* ». Rien n'arrête le BCNA pour aller vers les autres... et pour cela le Département l'accompagne à hauteur de 22 000 €.



DE L'APPRENTISSAGE AU HAUT NIVEAU

Avant de devenir un champion... il faut se former ! Et la formation c'est aussi à l'école. En dehors des heures de cours, et notamment ceux d'éducation physique et sportive, les élèves, du primaire au lycée, peuvent se bouger, les midis ou les mercredis, grâce aux associations sportives scolaires qui proposent de multiples disciplines sportives. En Ardèche, l'Union nationale du sport scolaire (plus connue sous le nom d'UNSS) est la deuxième fédération sportive en nombre de licenciés (6 421). Un engouement qui se joue dès le plus jeune âge puisque les deux fédérations en primaire - public et privé - comptent près de 10 000 licenciés à elles deux (USEP / UGSEL)

Le Département finance - par choix et hors compétences obligatoires - les trois associations et celles directement liées aux établissements scolaires du 1^{er} et 2nd degré (90 associations).

Et quand vous en parlez avec Kevin Mayer ou la plupart des autres champions, ils vous le disent : ils ont commencé avec le sport scolaire ! Plus tard, en club, le Département a continué à les soutenir. Sportifs en devenir ou accomplis, le Département accompagne les athlètes prometteurs (niveau régional a minima) dès l'âge de 9 ans, via leur club ; des "espoirs" qui bénéficient d'une aide dans le cadre du contrat sportif départemental (voir page 19).

Et si tout se passe bien et que le petit athlète est devenu grand, alors pour ceux licenciés en Ardèche et inscrits sur les listes "haut niveau" du ministère des Sports (25 athlètes en 2019, âgés de 16 à 37 ans), ils peuvent être accompagnés par le Département dans le cadre de son règlement de la Commission de "promotion". "Promotion" car ces athlètes sont porteurs d'une notoriété et d'une image valorisante pour le département. Et, pour faire savoir leur fierté d'être "Ardéchois", ils portent les couleurs de l'Ardèche et en fonction de leur calendrier de compétition, participent à des manifestations organisées par la collectivité.



Kevin Mayer dans le cadre du soutien au titre des sportifs de haut niveau avait passé en 2017 une journée avec les jeunes sportifs... scolaires à Alba

PAROLE D'ÉLU

Christian Féroussier



Vice-président en charge des politiques sportives et événementielles

Quelle est la spécificité de la politique sportive départementale ?

L'Ardèche est une terre sportive d'exception. Ici, la pratique du sport est facilement accessible, notamment pour les sports de nature. En parallèle d'aménagements pour favoriser leur pratique comme la création de surlargeurs cyclistes ou le réaménagement en cours de la base départementale de Salavas, nous avons mis en place une véritable politique sportive en direction des acteurs. Car nous souhaitons qu'ils réussissent et qu'ils profitent de tous les bienfaits du sport, nous apportons notre soutien aux écoles de sport, aux clubs mais également à tout type de structures proposant une offre sportive de qualité. À titre d'exemple, le Département prend en charge les frais de déplacements des élèves vers les gymnases, il finance aussi la construction de piscines, de stades, de salles multisports...

Y a-t-il une priorité ?

Parce que le sport est un formidable outil d'intégration, de lien social de convivialité, d'apprentissage, de respect de l'autre et de citoyenneté, notre politique est orientée vers le partage et l'équité. Nous nous sommes donnés comme priorité de rendre le sport accessible au plus grand nombre, quelle que soit l'appartenance sociale, culturelle ou géographique, l'âge, le sexe ou le niveau de pratique.

Comment cela se traduit-il ?

Notre crédo, c'est le sport pour tous. On ne mesure jamais assez l'apport du sport dans la société, particulièrement en Ardèche. Il se situe au croisement de différentes politiques et compétences du Département que cela soit en faveur de la jeunesse, des personnes âgées, de l'insertion, du handicap, de la santé ou encore du tourisme et de l'aménagement du territoire. C'est dans cette optique que nous organisons depuis plusieurs années des événements ou journées spécifiquement réservés à certains publics : les journées Sportludi pour les collégiens et les seniors, l'opération Des tours de Roues pour les bénéficiaires du RSA en nord Ardèche et le Mobil'Sport pour les publics ruraux qui symbolise à lui seul notre volonté de faire venir le sport là où il n'y en a pas...



© Matthieu Dupont

SANDRINE CHAREYRE
Présidente du groupe
de la majorité départementale
Conseillère départementale
du canton de Privas

Groupe de la majorité départementale de gauche

En cette fin d'année, marquée pour tout le monde par un climat social difficile et la colère compréhensible des citoyens, je souhaite rappeler que la principale compétence du Département est la solidarité.

Cette année a vu la concrétisation ou le lancement de nombreux projets, portés par la majorité départementale, utiles aux Ardéchois.

Déjà reconnu comme 1^{er} département de France pour l'accueil de nos aînés, nous venons de commanditer un audit en vue d'évaluer la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de notre territoire et ainsi faire évoluer nos établissements pour toujours plus d'équité.

En matière de e-santé, nous avons demandé à la Ministre de la santé de faire de l'Ardèche un pôle expérimental en la matière. Nous avons reçu sur ce sujet une réponse positive du gouvernement en juin dernier et sommes depuis, le seul "Territoire d'expérimentation de télémédecine pour l'amélioration des parcours de santé" pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, identifié par l'État !

L'enjeu est fort : contribuer et participer à la lutte contre la désertification médicale.

Dans cette veine, nous faisons également partie des 18 Départements qui se sont réunis le 17 octobre dernier à l'Assemblée nationale pour remettre officiellement une proposition de loi demandant l'expérimentation d'un revenu de base, pour tenter de trouver des solutions dans la lutte contre la pauvreté. Hervé Saulignac, en sa qualité de Député a officiellement été nommé rapporteur de cette proposition de loi, pour laquelle l'Ardèche, a été moteur depuis le début.

Face aux dérèglements climatiques qui s'accroissent, les simples déclarations d'intentions ne suffisent plus et nous savons que nous avons un rôle prépondérant à jouer dans l'adaptation de nos politiques publiques. Chaque petit pas apporte en effet sa pierre à l'édifice pour réussir le nécessaire virage de la transition écologique qui ne doit cependant pas se faire au détriment de ceux qui n'en ont pas les moyens.

Nous avons ainsi engagé en 2018 notre Département et ses intercommunalités dans la mise en place d'un travail sur la transition écologique avec plus de justice sociale. Là encore, nous sommes parmi les seuls à porter une telle démarche à cette échelle.

Être utile aux Ardéchois, c'est aussi améliorer et aménager les infrastructures routières, pour optimiser la mobilité des Ardéchois mais aussi contribuer au développement de l'économie et des emplois.

Officiellement lancé le 21 juin dernier, les premiers travaux de la déviation du Teil qui vont permettre de désenclaver tout le Sud Ardèche, en sont un parfait exemple.

Si 2018 a été ambitieuse et solidaire, notre souhait pour 2019 est de poursuivre sur cette lancée avec l'ensemble des élus de la majorité départementale. L'audace et la détermination à croire en ses projets est souvent la clé de la réussite.

Je souhaite également formuler des vœux de paix, de sérénité pour l'avenir et de solidarité, car pour que notre société avance dans la meilleure intelligence, elle doit le faire en ne laissant personne sur le bord du chemin.



© Matthieu Dupont

CHRISTINE FOUR
Conseillère départementale
du canton de
Tournon-sur-Rhône

Groupe Ardèche Avenir

Au seuil de cette nouvelle année, je vous adresse au nom de l'ensemble des Conseillers départementaux du groupe « Ardèche Avenir » nos meilleurs vœux en souhaitant que 2019 vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, beaucoup de satisfactions autant personnelles que professionnelles et toute la sérénité nécessaire à une vie heureuse.

Ces souhaits sont destinés à toutes les Ardéchoises et les Ardéchois, des plus jeunes aux plus âgés, quelque que soit la diversité de leur situation car l'action du Département vous concerne quotidiennement : accompagnement des aînés, prise en charge du handicap et de l'insertion, gestion des routes, entretien des collèges, financement

des casernes de pompiers, soutien aux associations et aux communes.

Avec mes collègues, comme chaque année, nous serons à votre écoute et sur le terrain pour relayer vos préoccupations auprès du Département. En 2019, notre priorité sera de persuader la majorité à mettre des moyens supplémentaires pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et sauver les maisons de retraite dont beaucoup sont en grandes difficultés.

Au-delà des seuls moyens financiers, nous sommes encore plus soucieux des conditions d'accompagnement et du bien-être de nos aînés. Plus qu'un vœu, 2019 doit être l'année des bonnes pratiques au plan humain et pas seulement comptables.

agenda

6^E FESTIVAL



8 au 18
février 2019

www.annonaypremierfilm.org

© Fred Altazin

CINÉMA

ANNONAY VEN 08/02 > LUN 18/02

www.annonaypremierfilm.org

50 films, 125 séances, 11 jours de festival... du 8 au 18 février, orchestré par la MJC, Annonay vivra au rythme du cinéma !

Une section compétitive de 9 premiers longs métrages de fiction inédits en France permettra de découvrir des films de jeunes cinéastes venus de tous pays.

Par ailleurs, une sélection des meilleurs premiers films sortis en France cette année sera présentée, et une carte blanche sera donnée à la Semaine de la Critique, section parallèle du Festival de Cannes consacrée à la découverte des jeunes talents.

Le festival est aussi l'occasion de souder des liens forts avec différents acteurs culturels du territoire : journée *cinéma & danse* avec la C^{ie} La Baraka, événement *musique & cinéma* autour du slammeur Saul Williams avec La Presqu'île SMAC07, soirée *cinéma & théâtre* programmée par Annonay Rhône Agglo en Scènes avec la venue du comédien et humoriste Fellag.

Les jeunes spectateurs seront aussi acteurs du festival : "Critiques en herbe" permettra aux collégiens et lycéens de rencontrer le réalisateur Xabi Molia, pour la constitution du jury lycéen, et une immersion des classes de cycle 3 dans le monde du cinéma est prévue avec des projections et ateliers d'initiation aux différents métiers du cinéma.

Le rendez-vous des vidéastes amateurs et éclairés organisé par Média Pop, le marathon "48h tout court" sera également au rendez-vous pour une 6^e édition.

Et en amont, une soirée de présentation publique du festival est prévue le vendredi 25 janvier au Théâtre des Cordeliers. ♦

© Philippe Fournier



MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE

ALBA-LA-ROMAINE SAM 02/02

MuséAl

04 75 52 45 15

www.museal.ardeche.fr

À noter... Une fois les ateliers de Noël passés (26, 27 et 28 décembre), le musée archéologique départemental ferme ses portes durant le mois de janvier. Rendez-vous dès samedi 2 février à 14h, pour l'ouverture de la saison 2019 avec de nouvelles activités et toujours l'exposition permanente à (re)découvrir. ♦



DANSE

LA NOUVELLE MANUFACTURE

SAINT-MARTIN-DE-VALAMAS LUN 21/01 > LUN 04/03

Création Collectif Noir Cambouis

www.lanouvellemanufacture.org

Pour les amateurs d'estampes, de graphismes, de dessins et de surprises... En ce début d'année, la Nouvelle Manufacture accueille des artistes ardéchois dans son espace d'arts. *Noir Cambouis*, atelier collectif basé aux Vans, composé de Florie Keller, Tom Joseph et Didier Mazelier seront en résidence pour une création in-situ du 21 janvier au 1^{er} février, création qui sera ensuite présentée en exposition du 3 février au 4 mars. Le résultat ? On ne le connaît pas encore...

« Du dessin ? Une installation ? Une course en sac ? Une ratatouille ?

Un concours de plat ? Un karaoké ? Et pourquoi pas une œuvre majeure tient ? ».

Le vernissage est prévu le samedi 2 février à 17 h, en présence des artistes ♦

EXPOSITION

DIVERS LIEUX JANV > JUIL

Format danse à tous vents !

04 26 62 21 38

www.format-danse.com

Format ou la création d'un territoire de danse déplie une année 2019

à l'électrocardiogramme vivace. Une dixième saison portée par des danseurs aux horizons bariolés, venus d'ici et de loin, pour faire bouger ce territoire chorégraphique, principalement en Ardèche méridionale.

Des spectacles près de chez vous (salles des fêtes, écoles, espaces publics...), en intérieur comme en extérieur, qui font ouvrir en grand les yeux, des pièces en création et des artistes chercheurs qui dialoguent avec les habitants et les enfants. Chaussez baskets et escarpins, ça va danser fort ! ♦



THÉÂTRE



PRIVAS

LUN 07/01 > JEU 07/02

THÉÂTRE DE PRIVAS ET GALERIE D'EXPOSITION

www.theatredeprivas.com

La saison continue au théâtre de Privas jusqu'au mois de février ! Avant le démarrage des travaux qui commenceront au mois de mars prochain, ce sont encore 6 spectacles (*Crocus et Fracas*, *Le Roman de Renart* et *la Chanson de Roland*, *La leçon de Danse* avec Andréa Bescond et Eric Métayer, *Le menteur* une comédie de Pierre Corneille, *Artefact*, quand les robots font le spectacle, *M comme Méliès*) ainsi qu'une exposition collective qui restent à découvrir dans la grande salle du Théâtre ainsi qu'à la Galerie d'Exposition en janvier et février. ♦



JAZZ

PLUSIEURS LIEUX VEN 25/01 > VEN 01/02

SALLE DE SPECTACLE

www.smac07.com

Et de cinq ! Cinq années déjà que les jazz's sont mis "sur le grill !" par les équipes de cuistots mélomanes de la SMAC 07 (scène de musiques actuelles de territoire Ardèche), aventureux et épicuriens... Entre Ardèche et Drôme, les esthètes se déchainent et mettent les petits plats dans les grands pour combler les plus gros appétits. Des artistes sans étiquettes pour des musiques sans frontières... Cette année, l'artiste fil rouge "Sur le Grill" sera le vocaliste David Linx, et la table s'agrandit encore pour accueillir de nouveaux lieux, de nouveaux convives ! A voir, écouter et déguster à Annonay, Le Teil, Romans, Valence, Vals-les-Bains & Viviers (retrouvez toutes les dates sur smac07.com).

- > **25/01** : Annonay, La Presqu'île. 21h : Aquaserge octet + David Linx duo
- > **26/01** : Viviers, Théâtre Municipal. 21h : Aquaserge octet + David Linx duo
- > **27/01** : Le Teil, Bistro du Cinéma Regain. 11h : Roots trio (Brunch Jazzistique). Annonay, Au Pré d'Ici. 11h : Damien Sabatier solo (Brunch Jazzistique)
- > **01/02** : Vals-les-Bains, Les Quinconces. 20h30 : Loïc Lantoine & The Very Big Experimental Toubifri Orchestra. ♦

RHÔNE-CRUSSOL SAM 02/03

CLASSIC DE L'ARDÈCHE

**Course cycliste
Guilhaud-Granges**

www.boucles-drome-ardeche.fr

C'est parti pour la saison sportive 2019 ! 180 coureurs, dont l'élite du cyclisme mondial, sont attendus sur la Classic de l'Ardèche le 2 mars pour parcourir les 200 km du parcours sur les routes de Rhône-Crussol. Départ et arrivée se font à Guilhaud-Granges, sur le boulevard Clemenceau à 11h. Durant toute la journée, de nombreuses animations seront mises en place et notamment à Saint-Romain de Lerps, avec présentation des équipes et séances d'autographes... ♦

SPORT



MUSIQUE

DIVERS LIEUX MER 30/01 > MER 06/02

22^e Rallye Monte-Carlo historique

www.amc.mc

Trois jours après l'arrivée du 87^e Rallye Monte-Carlo, les concurrents du Monte-Carlo historique seront de passage en Ardèche le 3 février. Vous pourrez les voir, dès 7h50 sur l'étape "La Croze - Antraigues-sur-Volane", puis entre "Burzet - Lachamp-Raphaël" à 9h55, sur la boucle "Saint-Bonnet-le-Froid" à 13h10 puis "Saint-Pierre-sur-Doux - Col du Buisson" à 13h50. Le retour sur Valence sera précédé de la traditionnelle escale au quai Farconnet à Tournon-sur-Rhône à partir de 15h50. ♦

TOURNON-SUR-RHÔNE DIM 03/02

COLLÉGIALE SAINT-JULIEN

Vochora, La Camera delle Lacrime

www.vochora.fr

Dante troubadour, la montagne du Purgatoire, 2^e volet du triptyque de la Divine comédie.

Œuvre majeure de littérature, elle est composée de 3 volets dans lesquels Dante évoque des hymnes et des psaumes de la liturgie ainsi que la poésie des troubadours de son temps. Après "les cercles de l'enfer" voici à nouveau La caméra delle Lacrime pour la montagne du purgatoire. ♦





Le Cornas fête ses 80 ans !

Malgré sa petite superficie, l'appellation Cornas a su se faire un nom parmi les grands vins du Rhône.

Entre traditions viticoles et tendances actuelles, l'appellation d'origine contrôlée (AOC) Cornas, qui célèbre cette année ses 80 ans, peut s'enorgueillir de sa belle histoire. Huit décennies de travail, de lutte contre l'urbanisation galopante, et de progrès aussi bien techniques qu'humains, pour faire grimper l'appellation jusqu'aux sommets des Crus du Rhône.

Les acteurs du vignoble ont su se remettre en question, s'adapter aux nouveaux modes de consommation et demeurer en perpétuel mouvement. Cette âme vigneronne est animée par l'arrivée de nouvelles générations auprès de leurs pères, au sein des domaines, mais également à la veine de nouveaux vigneron, installés depuis une dizaine d'années.

Du sang neuf, des figures incontournables, tout est là pour faire bouger encore et toujours l'appellation.

L'AOC Cornas compte aujourd'hui 145 hectares, rassemblés autour de la commune éponyme, animés par une soixantaine de producteurs, répartis entre vigneron, négociants et coopérateurs. Une mosaïque d'acteurs du vignoble qui rendent tous hommage au cépage-roi de l'appellation : la syrah.

Malgré sa petite superficie, Cornas a su valoriser son terroir, en majorité granitique, et se hisser vers l'excellence, en évoluant vers davantage de finesse des tanins et en s'adaptant aux goûts actuels, sans pour autant renoncer à sa longue tradition.

Côté vignoble, restant à l'écoute des interrogations de son époque, deux actions majeures sont menées actuellement au sein de l'AOC : une étude de la biodiversité (mieux la comprendre afin de mieux la défendre et mieux la développer) et la lutte contre la flavescence dorée.

À décliner dans les assiettes

Cuisiniers, cavistes, sommeliers, grandes tables, bistronomie, green foodistas, accros à la viande... nombreux sont ceux qui proposent du Cornas dans leur menu.

Et les locaux ne sont pas en reste ! les Toqués d'Ardèche qui regroupent le gratin de la cuisine ardéchoise, ont élaboré, en collaboration avec un domaine, une cuvée AOC Cornas, la "Cuvée Toquée"...



JEU-CONCOURS

Bonne année 2019

1. De quelle manière le Département de l'Ardèche a-t-il apporté son aide au département de l'Aude ?

- a) Avec l'intervention de ses forestiers-sapeurs
- b) Avec une aide financière
- c) Avec une campagne de financement participatif

2. Quel personnage médiatique était présent en Ardèche le 26 novembre dernier ?

- a) Le Premier ministre
- b) Guy Marchand
- c) Robert Marchand

3. Combien d'établissements compte le réseau Bistrot de Pays en Ardèche ?

- a) 23
- b) 25
- c) 30

4. Combien de jeunes sportifs sont attendus à Guilhaud-Granges pour le Championnat de France de Hockey début janvier ?

- a) 150
- b) 300
- c) 350

5. Combien y a-t-il de clubs sportifs en Ardèche ?

- a) 100
- b) 524
- c) 1 156

6. Qui organise le Festival du 1^{er} film d'Annonay ?

- a) Annonay Rhône Agglo
- b) La semaine de la critique
- c) La MJC d'Annonay

7. Quel est le cépage utilisé pour l'AOC Cornas ?

- a) La syrah
- b) Le grenache
- c) Le cabernet sauvignon

1^{ER} PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 200 € chez un fleuriste ou pépiniériste ardéchois

2^E PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 130 € chez un fleuriste ou pépiniériste ardéchois

3^E PRIX

Un bon d'achat d'une valeur de 70 € chez un fleuriste ou pépiniériste ardéchois

Puis, 10 cahiers aux couleurs du Département

Envoyez vos réponses sur papier libre avant le 22 janvier (cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail et téléphone à l'adresse suivante :

Concours Reliefs
Département de l'Ardèche
Direction de la Communication
Hôtel du Département
BP 737 07007 Privas Cedex

Les réponses expédiées après le 22 janvier 2019 ne seront pas prises en considération.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS RELIEFS N° 90 ÉTAIENT

- 1- Le sigle IAE signifie Insertion par l'activité économique (b).
- 2- L'exposition "Espaces naturels sensibles d'Ardèche" est composée de 168 photos (c).
- 3- Le montant de l'enveloppe versée par le Département aux familles des éleveurs et castanéiculteurs victimes de la sécheresse en 2017 s'élève à 300 000 € (b).
- 4- Le Train de l'Ardèche a accueilli 97 000 visiteurs en 2017 (a).
- 5- Les Rencontres des cinémas d'Europe fêtent cette année leur 20^e anniversaire (a).
- 6- L'ingrédient de base de la Maôche est le chou vert (c).
- 7- Reliefs cette année fête ses 20 ans (c).

LES GAGNANTS SONT

1^{er} prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un restaurant ardéchois :
Emie Nibel (Les Ollières-sur-Eyrieux)

2^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un restaurant ardéchois :
Thierry Costechareyre (Saint-Agrève)

3^e prix, un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un restaurant ardéchois :
Dominique Autajon (Vagnas)

du 4^e au 13^e prix, un cahier aux couleurs du Département :

Isabelle Margue (Lalevade d'Ardèche), Hélène Mounier (Pranles), Martine Umamo (Saint-Priest), Evelyne Bobeda (Berrias-et-Casteljalou), Gisèle Pelaez (Mauves), Alain Grandouiller (Saint-Agrève), Françoise Bernardi (Le Pouzin), Martine Speissmann (Saint-Clair), Fanny Leboiteux (Le Teil), Edith Forel (Roiffieux).

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par Maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Département de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez Maître Delay, huissier de justice à Privas.

VOUS PRENEZ LA ROUTE EN HIVER,
ALORS, SORTEZ ÉQUIPÉ!

www.ardeche.fr/infos-traffic



❄️ surtout si vous passez au-dessus de 700 mètres